

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

Mairie

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Madame Pauline BOSCHER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD (jusqu'à 22h55), Serge ANFRAY

Étaient absents excusés et représentés : M. Stéphane LECHANOINE qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, M. Benoît LAVARDE qui donne pouvoir à M. Jean-Marc VARIN

Était absent excusé : M. Yohann GARREAU

Date des convocations : 13 septembre 2023

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

DÉLIBÉRATION 2023 - N°09/05 : SUITE DU DOSSIER D'ADRESSAGE

Jean-Marc VARIN relate les recherches effectuées par le groupe de travail chargé d'étudier et de proposer des noms de rues à Saint Clair sur l'Elle dans le cadre du dossier d'adressage ainsi que pour les chemins.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la dénomination de 45 voies et chemins, autorise Madame le Maire à prendre les arrêtés et signer tous documents afférents au dossier.

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ET POINT SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

- Point sur le Forum des associations :

12 associations étaient présentes lors du forum des associations le vendredi 8 septembre de 16h30 à 21h. Plus condensé dans la salle des associations donc plus convivial qu'au centre sportif de l'Elle. L'horaire pourrait être réduit d'une heure.(20h au lieu de 21h)

Les associations présentes étaient globalement satisfaites.

- Téléthon 2023 :

L'association EOLE propose l'organisation d'activités et d'animations au profit du téléthon les vendredi 8 et samedi 9 décembre 2023 avec plusieurs associations ou organismes du secteur de l'Elle.

La prochaine réunion de coordination est programmée le 10 octobre à la salle des fêtes de St Jean de Savigny.

- Préparation du 80^{ème} anniversaire du débarquement :

Une réunion a eu lieu le 12 septembre dernier pour voir l'organisation du 80^{ème} anniversaire du débarquement.

Toutes les communes étaient représentées sauf Villiers-Fossard et Sainte Marguerite d'Elle (excusées).

Les cérémonies auront lieu le 5 juin 2024 en présence de 22 américains, peut-être un vétéran (qui aura 104 ans), 1 fanfare américaine.

Les associations seront contactées pour avoir de l'aide à la préparation.

Les enfants des écoles et du collège seront contactés pour chanter les hymnes français et américain.

Des véhicules militaires sont déjà réservés.

La participation par commune est estimée à environ 500 €.

- Solidarité Alimentaire :

L'assemblée générale de Solidarité Alimentaire a eu lieu le 13 septembre 2023.

Il est rappelé que Solidarité Alimentaire de l'Elle est une association qui distribue des denrées alimentaires et qui est présente pour les communes de Bérigny, Cerisy la Forêt, Couvains, La Meauffe, Moon sur Elle, St André de l'Épine, St Clair sur l'Elle, St Germain d'Elle, St Georges d'Elle, St Pierre de Semilly, St Jean de Savigny et Villiers Fossard.

Solidarité Alimentaire de l'Elle est un relais de LA BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MANCHE (BAM), aucune demande d'aide alimentaire ne doit être faite directement auprès de la Banque Alimentaire de SAINT -LÔ, elle doit être faite auprès de la mairie de chaque commune.

La BAM de St Lô organise 1 fois par mois des ateliers cuisine avec un camion équipé.

La collecte d'automne aura lieu les 24 et 25 novembre.

- Association 'Les sœurs PauMé' :

L'association 'les Sœurs PauMé' a organisé un apéro concert le vendredi 25 août à Saint Clair sur l'Elle afin de pouvoir collecter des fonds pour leur participation au rallye des roses des sables qui a lieu en octobre 2023. 250 personnes environ ont assisté à la manifestation organisée.

La délibération 2023-N°06/03 du 19 juin 2023 a attribué une subvention de 300 € sur justificatifs à l'association. Cette somme sera versée prochainement.

DÉLIBÉRATION 2023 - N°09/06 : PROJET D'ÉCLAIRAGE DU STADE CÉDRIC LEPLY

La commune de St Clair sur l'Elle avait approuvé le versement d'un fonds de concours à Saint-Lô Agglo d'un montant de 21 750 €, sur la base d'un plan de financement alors estimé à 75 500 € HT, soit un taux de participation à hauteur de 30 % concernant la création d'un éclairage sportif au stade Cédric Lepley.

Les derniers éléments liés au contexte économique laissent penser, avant la consultation des entreprises, à une augmentation de coût d'opération estimée à ce jour à 118 453 € HT soit 142 143.60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **DONNE**, dans la situation d'un très probable dépassement du coût initial de l'opération 'éclairage du stade Cédric Lepley', un accord de principe visant à valider la poursuite du projet, tout en sachant que la participation de la commune devra faire l'objet d'une réévaluation, à pourcentage équivalent du plan de financement, à l'issue de la réalisation des travaux

- **ADOPTÉ** par les membres présents :

à 7 voix pour ;

à 0 voix contre ;

à 3 abstentions

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés. Madame le Maire a décidé de clore la séance.